

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
15 octobre 2024

PUBLIE LE : 28 OCT. 2024

Délibération n°241015-6 : Décision budgétaire modificative n°2

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le huit octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

PRESENTS

AIGREMONT
CHAMBOURCY

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE

LE VESINET

Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT
Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyril SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<u>Nombre de communes</u>	:	7
<u>QUORUM</u>	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	12
<u>Pouvoirs</u>	:	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	11

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**RAPPORTEUR :** Monsieur BURGAUD, Vice-président**VU** le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11 ;**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une Piscine ;**VU** la délibération n°240402-6 en date du 2 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 ;**VU** la délibération n°240620-8 en date du 20 Juin 2024 portant sur la Décision Modificative n°1 ;**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à une décision budgétaire modificative n°2 afin de faire face à des besoins nouveaux d'ici la fin de l'année, non prévus au budget primitif et la décision modificative n°1, et à des ajustements entre chapitre ;**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter la décision budgétaire modificative n°2 dont le détail figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	BP 2024	DM n°1	DM n°2	TOTAL
Section de fonctionnement				
Dépenses	5 506 314,67 €	- €	66 350,00 €	5 572 664,67 €
Recettes	5 506 314,67 €	- €	66 350,00 €	5 572 664,67 €
Section d'investissement				
Dépenses	2 025 800,18 €	902 000,00 €	44 350,00 €	2 972 150,18 €
Recettes	2 025 800,18 €	902 000,00 €	44 350,00 €	2 972 150,18 €

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 28 OCT. 2024

Transmis en préfecture et affiché le 28 OCT. 2024

Pour Extrait Conforme



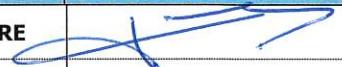
Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal

Myriam GUY

Secrétaire de séance

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du mardi 15 octobre 2024 à 20:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
AIGREMONT	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	
	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Laure HERBERT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	
	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odette ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gaëlle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500 habitants et plus : DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : PISCINE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 28/10/2024	41
Date de réception préfecture : 28/10/2024	

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	42
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	44

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241028-411015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

I

A

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		106304

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-2024-028-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

B

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	B1
Investissement	I	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 076-257001940-20241026-241015-0 DE Date de réception préfectorale : 26/10/2024	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DES DEPENSES			C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 076-257801940-20241026-241015-0 DE Date de transmission : 28/10/2024	I C3
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241025-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

II

A

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	44 350,00	44 350,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	44 350,00	44 350,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	66 350,00	66 350,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	66 350,00	66 350,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	110 700,00	110 700,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES		Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-411015-6-DE Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024
		II B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241028-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

II**B2**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					Accusé de réception en préfecture 076-257801946-20241026-241015-0 DE Télétransmission : 28/10/2024	II C1
					Date de réception préfecture : 28/10/2024	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	II			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	22 750,00	0,00	4 250,00	4 250,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	154 226,31	0,00	0,00	0,00	154 226,31
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 162 943,56	0,00	0,00	0,00	1 162 943,56
Total des dépenses d'équipement		1 339 919,87	0,00	4 250,00	4 250,00	1 344 169,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	816 100,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		816 100,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 156 019,87	0,00	4 250,00	4 250,00	2 160 269,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	-33 667,64		40 100,00	40 100,00	6 432,36
Total des dépenses d'ordre d'investissement		-33 667,64		40 100,00	40 100,00	6 432,36

TOTAL	2 122 352,23	0,00	44 350,00	44 350,00	2 166 702,23
			+		
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		761 097,95

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 927 800,18
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET						Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DE II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						Date de télétransmission : 28/10/2024 Réception préfecture : 28/10/2024 C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	11 472,00	0,00	0,00	0,00	11 472,00
Total des recettes d'équipement		911 472,00	0,00	0,00	0,00	911 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	0,00	0,00	110 157,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	866 070,82	0,00	0,00	0,00	866 070,82
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		976 227,82	0,00	0,00	0,00	976 227,82
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 887 699,82	0,00	0,00	0,00	1 887 699,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	958 307,00		-15 000,00	-15 000,00	943 307,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	71 111,00		19 250,00	19 250,00	90 361,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-33 667,64		40 100,00	40 100,00	6 432,36
Total des recettes d'ordre d'investissement		995 750,36		44 350,00	44 350,00	1 040 100,36

TOTAL	2 883 450,18	0,00	44 350,00	44 350,00	2 927 800,18
			+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
					=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 927 800,18

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 033 668,00
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 021 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					Accusé de réception en préfecture 076-257801946-20241026-241015-0 DE Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	II C2
---	--	--	--	--	---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 661 688,56	0,00	0,00	0,00	1 661 688,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 493 400,00	0,00	-37 500,00	-37 500,00	2 455 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	45 910,00	0,00	20 000,00	20 000,00	65 910,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 200 998,56	0,00	-17 500,00	-17 500,00	4 183 498,56
66	Charges financières	168 470,00	0,00	7 500,00	7 500,00	175 970,00
67	Charges spécifiques (4)	-46 421,89	0,00	69 600,00	69 600,00	23 178,11
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	87 500,00		2 500,00	2 500,00	90 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 410 546,67	0,00	62 100,00	62 100,00	4 472 646,67

023	Virement à la section d'investissement (5)	958 307,00		-15 000,00	-15 000,00	943 307,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	71 111,00		19 250,00	19 250,00	90 361,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 029 418,00		4 250,00	4 250,00	1 033 668,00

TOTAL	5 439 964,67	0,00	66 350,00	66 350,00	5 506 314,67
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 506 314,67
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6 DF
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

II**C2**

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	N-1 (2)			IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	10 385,00	0,00	26 350,00	26 350,00	36 735,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	2 645 818,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	2 428 822,98
74	Dotations et participations (4)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	4 407,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	24 900,00	0,00	40 000,00	40 000,00	64 900,00
Total des recettes de gestion courante		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	5 180 683,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	5 180 683,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	5 180 683,48
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	325 631,19
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 506 314,67
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 033 668,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076-257801946-20241029-241015-0 DE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		Date de télétransmission : 28/10/2024	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 250,00	0,00	4 250,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	40 100,00	40 100,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	4 250,00	40 100,00	44 350,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 350,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	-37 500,00		-37 500,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	7 500,00	0,00	7 500,00
67 Charges spécifiques (9)	69 600,00	0,00	69 600,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 500,00	19 250,00	21 750,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		-15 000,00	-15 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	62 100,00	4 250,00	66 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 350,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076 257 001346 20241026 241015 0 DE Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	40 100,00	40 100,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		19 250,00	19 250,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-15 000,00	-15 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	44 350,00	44 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 350,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	26 350,00		26 350,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	40 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	66 350,00	0,00	66 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 350,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241025-241015-6-DF Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	III A
---	----------

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 122 352,23	0,00	0,00	44 350,00	44 350,00	0,00	44 350,00	44 350,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 750,00	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 226,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 162 943,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 339 919,87	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	Total des dépenses financières	816 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 156 019,87	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	-33 667,64			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00
	Total des dépenses d'ordre	-33 667,64			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 44 350,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES
RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 017 379,36	0,00	44 350,00	44 350,00	44 350,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		911 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 021 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	958 307,00		-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	71 111,00		19 250,00	19 250,00	19 250,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	-33 667,64		40 100,00	40 100,00	40 100,00
	Total des recettes d'ordre	995 750,36		44 350,00	44 350,00	44 350,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
Affectation au compte 1068 (9)	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	44 350,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241028-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 20/10/2024

A1

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 122 352,23	0,00	0,00	44 350,00	44 350,00	0,00	44 350,00	44 350,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 750,00	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
2031	Frais d'études	22 750,00	0,00		4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 226,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 920,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	45 702,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 187,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	82 416,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 162 943,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 156 511,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 432,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 339 919,87	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	816 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL Crédits gérés (RAR N-1 + Vote)
			I		II				III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		816 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 156 019,87	0,00	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	-33 667,64			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00
2313	Constructions	-33 667,64			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00
Total des dépenses d'ordre		-33 667,64			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Appelée de réception en préfecture
018... Date de réception : 24/10/2024
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de validation par la préfecture : 24/10/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT								III
Accusé de réception en préfecture 076-297-801340-20241026-441015-0-DE Date de réception préfecture : 28/10/2024								A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076-257-801340-20241026-241015-0-DE Date de réception préfecture : 28/10/2024	III A2.2
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		076-227-801340-20241026-241015-0-DE Transmission : 28/10/2024	A2.3
Date de réception préfecture : 28/10/2024			

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241025-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

III
A3**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	2 017 379,36	0,00	44 350,00	44 350,00	44 350,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		911 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		110 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 021 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	958 307,00		-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	71 111,00		19 250,00	19 250,00	19 250,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 380,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	521,00		800,00	800,00	800,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 200,00		200,00	200,00	200,00
281828	Autres matériels de transport	2 900,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	9 100,00		10 750,00	10 750,00	10 750,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 410,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	35 600,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-33 667,64		40 100,00	40 100,00	40 100,00
2313	Constructions	-33 667,64		40 100,00	40 100,00	40 100,00
Total des recettes d'ordre		995 750,36		44 350,00	44 350,00	44 350,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

- (1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) (4)
							II	III = I + II	
	TOTAL	5 439 964,67	0,00	0,00	66 350,00	66 350,00	0,00	66 350,00	66 350,00
011	Charges à caractère général (4)	1 661 688,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 493 400,00	0,00		-37 500,00	-37 500,00		-37 500,00	-37 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	45 910,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 200 998,56	0,00	0,00	-17 500,00	-17 500,00	0,00	-17 500,00	-17 500,00
66	Charges financières	168 470,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
67	Charges spécifiques (4)	-46 421,89	0,00		69 600,00	69 600,00		69 600,00	69 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	87 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	209 548,11	0,00	0,00	79 600,00	79 600,00		79 600,00	79 600,00
	Total des dépenses réelles	4 410 546,67	0,00	0,00	62 100,00	62 100,00	0,00	62 100,00	62 100,00
023	Virement à la section d'investissement	958 307,00			-15 000,00	-15 000,00		-15 000,00	-15 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	71 111,00			19 250,00	19 250,00		19 250,00	19 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 029 418,00			4 250,00	4 250,00		4 250,00	4 250,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	66 350,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
013	Atténuations de charges (3)	10 385,00	0,00	26 350,00	26 350,00	26 350,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	24 900,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	66 350,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241028-241015-6-DL

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

B1

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 439 964,67	0,00	0,00	66 350,00	66 350,00	0,00	66 350,00	66 350,00
011	Charges à caractère général (5)	1 661 688,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	160 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	790 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	27 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	81 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	143 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	12 140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	75 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	24 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	5 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
								Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
6251	Voyages, déplacements et missions	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	30,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	72 848,56	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 493 400,00	0,00		-37 500,00	-37 500,00		-37 500,00	-37 500,00	
6218	Autre personnel extérieur	46 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6331	Versement mobilité	28 520,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 110,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 425,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 260,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	445 195,00	0,00		-20 500,00	-20 500,00		-20 500,00	-20 500,00	
64112	SFT, indemnité de résidence	22 375,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64113	NBI	12 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64118	Autres indemnités	244 120,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00	
64131	Rémunérations	693 135,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64132	SFT, indemnité de résidence	33 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
64138	Primes et autres indemnités	257 710,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	27 950,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	367 155,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00		-2 000,00	-2 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	185 980,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00		-5 000,00	-5 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6474	Versement aux autres œuvres sociales	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	45 910,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE III = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
65181	Primes, dots	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	-5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	28 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	-13 690,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 200 998,56	0,00	0,00	-17 500,00	-17 500,00	0,00	-17 500,00	-17 500,00	
66	Charges financières	168 470,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	171 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-890,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	-1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
6688	Autres	-640,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (5)	-46 421,89	0,00		69 600,00	69 600,00		69 600,00	69 600,00	69 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-46 421,89	0,00		69 600,00	69 600,00		69 600,00	69 600,00	69 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	87 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	-2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des charges financières et spécifiques		209 548,11	0,00	0,00	79 600,00	79 600,00		79 600,00	79 600,00	
Total des dépenses réelles		4 410 546,67	0,00	0,00	62 100,00	62 100,00	0,00	62 100,00	62 100,00	
023	Virement à la section d'investissement	958 307,00			-15 000,00	-15 000,00		-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	71 111,00			19 250,00	19 250,00		19 250,00	19 250,00	19 250,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	71 111,00			19 250,00	19 250,00		19 250,00	19 250,00	19 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
								Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
Total des dépenses d'ordre		1 029 418,00		I		II		4 250,00	4 250,00	4 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	14 109,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 005,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-890,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241028-241015-6-DE

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 20/10/2024

B2**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
013	Atténuations de charges (4)	10 385,00	0,00	26 350,00	26 350,00	26 350,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 385,00	0,00	26 350,00	26 350,00	26 350,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 796 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à displo personnel autres organismes	648 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	187 063,50	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 428 822,98	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	24 900,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
752	Revenus des immeubles	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Débits et pénalités perçus	-40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	33 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 114 333,48	0,00	66 350,00	66 350,00	66 350,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
--------------	------

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2024

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20241028-241015-6-DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20241025-241015-6-DF

Date de télétransmission : 28/10/2024

Date de réception préfecture : 28/10/2024

IV**B2****IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 720.00 €	2024-06-20	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FAIBLE VALEUR	1	20/06/2024
L	FRAIS DOCUMENTS URBANISME	10	20/06/2024
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	20/06/2024
L	PROJET D'INFRASTRUCTURE D'INTERET NATIONAL	40	20/06/2024
L	SUBVENTION EQUIPEMENT PERSONNE PRIVEE IMMOBILIER	30	20/06/2024
L	SUBVENTION EQUIPEMENT PERSONNE PRIVEE MOBILIER	5	20/06/2024
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	20/06/2024
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	20	20/06/2024
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN	20	20/06/2024
L	RESEAUX DE VOIRIE	20	20/06/2024
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	20/06/2024
L	RESEAUX CABLES	3	20/06/2024
L	AUTRES RESEAUX	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT CLASSIQUE ET MAT DE CHAUFFAGE	10	20/06/2024
L	INSTAL INCENDIE , APPAREIL LEVAGE ASCENCEUR	20	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT ET ESPACES VERTS	5	20/06/2024
L	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT VL OCCASION	5	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT VL/UTILITAIRES NEUFS	8	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUE	3	20/06/2024
L	MATERIELS DE BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	20/06/2024
L	MOBILIERS	6	20/06/2024
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS CLASSIQUES	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS CLASSIQUES PETITS MATERIELS	5	20/06/2024

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-761 097,95	0,00	0,00	-761 097,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-761 097,95	0,00	0,00	-761 097,95

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	866 070,82	0,00	0,00	866 070,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-761 097,95	0,00	0,00	-761 097,95
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	104 972,87	0,00	0,00	104 972,87

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	816 100,00	0,00	0,00	816 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 059 450,00	4 250,00	4 250,00	1 063 700,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	243 350,00	4 250,00	4 250,00	247 600,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DF	IV	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	C1.2	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	I 816 100,00	0,00	II 0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	816 100,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	816 100,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DE	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			Date de télétransmission : 28/10/2024 Date de réception préfecture : 28/10/2024	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 059 450,00	4 250,00	VI 4 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		30 032,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	30 032,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 029 418,00	4 250,00	4 250,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	14 380,00	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	521,00	800,00	800,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 200,00	200,00	200,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	2 900,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	9 100,00	10 750,00	10 750,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	7 410,00	3 000,00	3 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	35 600,00	4 500,00	4 500,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	958 307,00	-15 000,00	-15 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
078-287801340-20241028-241015-6 DE
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20241028-241015-6-DF V
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 28/10/2024 A Date de réception préfecture : 28/10/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/10/2024

Présenté par Arnaud PERICARD (1),
A Hôtel de Ville Saint Germain en Laye, le 15/10/2024

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical (2), réunie en session Décision budgétaire modificative n°2

A Saint-Germain-en-Laye, le 15/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3).

ALAIS Marie-Odette	
BURGAUD Benoît	
DUSSART Christian	
GAYMAY Alexandre	
GUY Myriam	
MANUEL David	
MIRABELLI Serge	
PERICARD Arnaud	
PRACA Raphaël	
TUVI Marie-Pascale	
WENTHOLT Maria	

Certifié exécutoire par Arnaud PERICARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.